

PRÉVENTION RISQUE INCENDIE MANIEMENT DES EXTINCTEURS



Code du travail article R 4227-39 (exercices et essais périodiques au cours desquels le personne apprend à se servir des moyens de premiers secours).



Etre capable d'intervenir efficacement face à un début d'incendie.

CONTENU

- Module théorique:
 - Situer le risque incendie dans son environnement de travail
 - Connaitre les moyens de secours
 - Application des consignes locales
- Module pratique:
 - Mise en situation sur un feu avec maniement extincteur



PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout public.



MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Présentiel et travaux pratiques. Un support de formation est remis à chaque stagiaire.



ÉVALUATION

Examen théorique.



PRÉREQUIS

Maîtrise du français (oral et écrit).



DOCUMENTS DÉLIVRÉS SI RÉUSSITE À L'ÉVALUATION

Attestation de présence et de réussite sans durée de validité (à définir par l'employeur).

Recyclage préconisé tous les 3 ans.



NOTA

- Formation intra entreprise sur demande de 4 à 10 stagiaires par session
- Formation pouvant être réalisée dans vos locaux.